

# Enfin un peu de visibilité



**José Ramos, le président du Syndicat des travaux publics de l'Essonne.**

**M**ardi 7 avril, au cours de l'assemblée générale du Syndicat des travaux publics de l'Essonne (STP 91), qui s'est tenue à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE), la crise était l'invitée principale des débats. L'automne dernier déjà, le président du STP 91, José Ramos, avait alerté les pouvoirs publics pour qu'ils maintiennent leur niveau d'investissements, devant le constat fait que les carnets de commandes des entreprises des TP ne se remplissaient plus.

Présent, le préfet de l'Essonne, Jacques Reillier, s'est voulu rassurant en détaillant les projets essonnais compris dans le plan de relance : « 1,9 M€ pour la réhabilitation de 4,6 km de la RN 118, 1,2 M€ pour 3,5 km

de la RN 104, 9 M€ pour le réaménagement du ring des Ulis, 4 M€ pour le diffuseur de Courtabœuf, 11 M€ pour le programme d'amélioration de la qualité de l'environnement sur l'A 6, sans compter la poursuite de l'aménagement de la Croix de Villeroy ». Le préfet a également rappelé un certain nombre de chantiers d'envergure : l'opération Campus apportera 1,2 M€ de travaux pour l'université d'Evry et 4,2 M€ pour l'université d'Orsay, des travaux sont également prévus à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, sur les sites militaires de Brétigny-sur-Orge et de Monthéry ainsi qu'à la cité administrative d'Evry. « Toutes les collectivités se sont engagées à investir la même somme, plus un euro, que la moyenne des investissements sur les quatre dernières années », a-t-il ajouté.

## Les délais de paiement inquiètent

Gérard Funès, vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge des équipements, du patrimoine et de la voirie départementale, a pour sa part détaillé les investissements du Département pour l'année 2009, soit 37 M€ pour les

transports en commun, 55 M€ pour la voirie et 35 M€ dans le cadre de l'aide aux communes pour leurs travaux publics.

Du côté des entrepreneurs, les interrogations portaient principalement sur les investissements prévus en 2010 ou sur les délais de paiement aux entreprises de travaux publics. Sur ce dernier point, « le gouvernement fait des efforts, selon Jacques Reiller. Pour tout marché de plus de 20 000 euros, les sommes engagées au départ sont passées de 5 à 20 % ». « Au Conseil général les délais de mandatement sont de 9 jours et les délais de paiement de 24 jours », a ajouté le vice-président du Conseil général, Gérard Funès.

Pour conclure, les professionnels des travaux publics ont estimé que l'Essonne comptait à l'horizon 2008-2011, pas moins de 466 projets engagés pour un montant total de 2,5 milliards d'euros. Sur le plateau de Saclay, en particulier, le préfet a indiqué que les projets en cours « devraient engranger des heures de travaux publics au-delà de la prochaine décennie ».